

## COMMUNE DE WENTZWILLER

### CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

Le huit juin deux mil quinze, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SCHMITT Fernand, suite à la convocation adressée à tous les membres le 1<sup>er</sup> juin 2015.

**Etaient présents :** Nathalie SPECKER, Pascal GRENOUILLET, Franck WANNER, Serge JORDAN, Thierry OTT, Claudia REICH, Isabelle KLEIN, Fernand SCHMITT, Rémi WANNER, Hervé SCHMITT, Bernadette GUTZWILLER, Karine WILLAUER, Angelo PILLERI.

**Absents excusés :** Yves TROMMER, Michaële VOGT.

**Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire souhaite ajouter un point 5 : Affaires scolaires à l'ordre du jour et passer le point divers en point n° 6.**

#### Ordre du jour

1. PV de la séance du 7 avril 2015
2. Urbanisme
3. Acquisitions foncières
4. Chasse
5. Affaires scolaires
6. Divers

#### **1. PV de la séance du 7 avril 2015**

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2015 n'ayant suscité aucun commentaire celui-ci a été adopté à l'unanimité.

#### **2. Urbanisme**

##### Certificats d'urbanisme

*Cabinet de Maître LANG 61 Avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS :*  
Section 1 parcelle 86 pour une contenance de 599 m<sup>2</sup>  
Pour une maison située 2 rue du 11 Novembre à WENTZWILLER.

##### Droit de préemption

*M. & Mme BOURQUE Jean-Claude 2 rue du 11 Novembre 68220 WENTZWILLER :*  
Section 1 parcelle 83 pour une contenance de 273 m<sup>2</sup>  
à  
*Mme RIEDER Patricia 6 rue du 11 Novembre 68220 WENTZWILLER.*

*M. & Mme BOURQUE Jean-Claude 2 rue du 11 Novembre 68220 WENTZWILLER :*  
Section 1 parcelle 86 pour une contenance de 599 m<sup>2</sup>  
à  
*M. CEBRIAN Daniel Hauptstrasse 6 CH-4127 BIRSFELDEN.*

Permis de démolir

*M. WILLAUER Frédéric 6 rue de l'Ecole 68220 WENTZWILLER*  
Pour la démolition d'une ancienne cabane de jardin.

Permis de construire

*M. SCHNEEBERGER Ricardo 6 rue du Moulin 68220 WENTZWILLER*  
Extension de sa maison.

*BATIM SARL 1 rue Saint Jean 68300 SAINT LOUIS*

Construction d'une maison individuelle

*GOLF & COUNTRY CLUB 72 rue de Wentzwiller 68220 HAGENTHAL/BAS*

Extension du club house et modification de la dépendance.

*M. HERRO & Mme SCHLACHTER 22 rue de l'Eglise 68220 WENTZWILLER*

Construction d'une maison d'habitation individuelle.

### **3. Acquisitions foncières.**

#### **★ Délibération n° 1 :**

**Objet : acquisition de parcelles appartenant à Mme Clauser rue des Vergers et rue du 11 Novembre.**

Suite à la proposition de Mme Clauser de céder les parcelles ci-dessous à la commune de Wentzwiller

#### • rue des Vergers

Section 11 parcelle 378/271 pour une superficie de 32 m<sup>2</sup>  
Nature : sol

Section 12 parcelle 230/62 pour une superficie de 4 m<sup>2</sup>  
Nature : sol

#### • rue du 11 Novembre :

Section 11 parcelle 383/271 pour une superficie de 61 m<sup>2</sup>  
Nature : sol

Section 12 parcelle 236/62 pour une superficie de 7 m<sup>2</sup>  
Nature : sol

**Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,**

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**DECIDE** d'acquérir les parcelles sus-mentionnées pour l'euro symbolique.

**AUTORISE** M. la Maire à signer l'acte de vente et à intervenir auprès de Maître Jean-Paul BROM, notaire à Hégenheim.

**STIPULE** que les frais d'honoraires du notaire seront à la charge de la commune.

**PRECISE** que la dépense a été prévue au budget 2015.

### ★ Délibération n° 2 :

**Objet : acquisition d'une parcelle appartenant au Consort Heyer située au lieu-dit « Englaender » section 15 parcelle N° 12**

M. le Maire explique aux élus que le Consort Heyer est prêt à vendre à la commune un terrain située au lieu-dit « Englaender » section 15 parcelle N° 12 pour une superficie de 6 ares 12.

**Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,**

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**DECIDE** d'acquérir la parcelle sus-mentionnée au prix de 9'792,00 €.

**AUTORISE** M. la Maire à signer l'acte de vente et à intervenir auprès de Maître Jean-Paul BROM, notaire à Hégenheim.

**STIPULE** que les frais d'honoraires du notaire seront à la charge de la commune.

**PRECISE** que la dépense a été prévue au budget 2015.

### ★ Délibération n° 3 :

**Objet : échange de parcelles entre la commune de Wentzwiller et M. Rémi WANNER**

M. le Maire explique aux élus que M. WANNER Rémi est prêt à échanger son terrain section 16 parcelle n° 2 situé dans la zone de loisirs à Wentzwiller contre 3 parcelles n° 136 ; 137 et 163 section 7 situées en zone agricole.

**Après avoir entendu les explications du Maire, et après avoir procédé au vote, les élus par 11 voix pour, 1 abstention et M. WANNER Rémi ne souhaitant pas participer au vote :**

**DECIDENT** d'échanger les parcelles ci-dessous mentionnées appartenant à la commune comme suit :

Au prix de 80 € l'are :

Section 7 parcelle 136 pour une surface de 7 565 m<sup>2</sup> au prix de 6'052,00 €

Section 7 parcelle 137 pour une surface de 11 821 m<sup>2</sup> au prix de 9'456,80 €

Section 7 parcelle 163 pour une surface de 2 076 m<sup>2</sup> au prix de 1'660,80 €

**Soit un total de 21 462 m<sup>2</sup> pour un prix de 17'169,60 €**

Avec la parcelle appartenant à M. WANNER Rémi, section 16 parcelle 2 pour une surface de **2 174 m<sup>2</sup> au prix de 1'600,00 € l'are, soit un total de 34'784,00 €**

**DISENT** que le solde de la transaction (34'784 – 17'169,60) soit 17'614,40 € sera à recouvrir par la Commune.

**AUTORISENT** M. la Maire à signer l'acte de vente et à intervenir auprès de Maître Jean-Paul BROM, notaire à Hégenheim.

**STIPULENT** que les frais d'honoraires du notaire seront à la charge de la commune.

**PRECISENT** que la dépense a été prévue au budget 2015.

#### **4. Chasse**

##### **★ Délibération n° 4 :**

##### **Objet : Adhésion au GIC 27**

La fin des baux de chasse de la période 2006-2015 a entraîné la dissolution automatique de l'association « le Groupement d'Intérêt Cynégétique 27 « Landskron » ».

L'article 5 du GIC stipule qu'il existe des membres obligatoires (personnes physiques ou morales titulaires ou locataires d'un droit de chasse) et des membres facultatifs dont les communes.

Ainsi, les communes sont invitées à exprimer leur volonté d'adhésion par une délibération du conseil municipal.

Aussi, le conseil municipal,

**EMET** un avis favorable pour le renouvellement de l'adhésion au GIC 27.

##### **★ Délibération n° 5 :**

##### **Objet : Nomination d'un garde-chasse**

M. le Maire présente aux élus l'acte de nomination établi par M. KAISER Didier adjudicataire, en vue de la désignation de M. KUENTZ François en qualité de garde-chasse du lot unique de Wentzwiller :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, **ACCEPTE** la candidature de M. KUENTZ François en qualité de garde-chasse du lot unique de Wentzwiller.

## 5. Affaires scolaires

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont écrit aux maires pour confirmer la pérennisation de l'aide de l'État pour l'organisation des activités périscolaires et promouvoir la généralisation des PEDT en 2015.

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux communes volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Afin de rédiger et de faire valider ce PEDT pour permettre à notre commune de percevoir une subvention de l'état de 50 € par enfant scolarisé, une réunion s'est tenue le 4 juin 2015 avec Mme Isabelle SCHAEFFER - Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Saint Louis, Mme Fanny GINTHER – Directrice de l'école « Les Lilas » de Wentzwiller, des représentants de l'association du périscolaire « les Hiboux gourmands », M. Fernand SCHMITT – Maire et M. Pascal GRENOUILLET – Adjoint chargé du scolaire.

Ce PEDT sera validé et visé par la direction académique des services à Colmar avant le 15 juin 2015 dernier délai.

## 6. Divers

### Joyeux anniversaire à Pascal

M. le Maire souhaite au nom du conseil municipal et en son nom personnel un joyeux anniversaire à M. GRENOUILLET Pascal, 3ème Adjoint, à l'occasion de son 50ème anniversaire.

### Remerciements

M. le Maire donne lecture des différents remerciements reçus en mairie.  
M. FELLMANN André, pour le présent à l'occasion de son 90ème anniversaire.  
Melle JORDAN Félicie, pour la subvention accordée à sa classe pour leur voyage d'étude à Brighton en avril dernier.

### Rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service

M. le Maire informe les élus que le rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service du SIAEP est disponible sur demande auprès du secrétariat.

### Intervention de M. WANNER Franck, 4ème adjoint

M. WANNER Franck souhaite intervenir suite aux problèmes qu'a connus la commune après l'orage dans la nuit du 5 au 6 juin dernier. Il souhaite s'exprimer sur le fait que selon lui, l'organisation du SIAEP face à une telle situation devrait être mieux adaptée.

### Avenir de la zone AUa section 13 parcelle 92 (en partie)

M. le Maire informe les élus qu'il a été contacté par un promoteur pour la construction d'une résidence seniors dans la zone AUa située section 13 parcelle 92 (en partie) derrière le lotissement dit « de l'Esp » rue de la Forêt.

Intervention de M. OTT Thierry 2ème adjoint

M. OTT Thierry, 2ème adjoint, souhaite revenir sur la préparation de la journée citoyenne et informe les élus que c'est grâce au travail d'équipe que celle-ci a été un succès.

Intervention de Mme GUTZWILLER Bernadette

Mme GUTZWILLER Bernadette, conseillère municipale, informe les membres du conseil municipal qu'elle a décidé de démissionner de ce dernier pour raisons personnelles. Elle informe les élus qu'elle reste cependant disponible et prête à donner de son temps pour la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21 heures 40.

SCHMITT Fernand

SPECKER Nathalie

GRENOUILLET Pascal

WANNER Franck

JORDAN Serge

OTT Thierry

REICH Claudia

KLEIN Isabelle

WANNER Rémi

SCHMITT Hervé

GUTZWILLER Bernadette

WILLAUER Karine

PILLERI Angelo